

Appui au suivi, à l'évaluation et au partage de l'information dans les bassins transfrontières

**Ébauche de la nouvelle publication sur les *Bonnes pratiques et enseignements
tirés des échanges de données transfrontières.***

(ECE/MP.WAT/WG.1/2022/INF.3-ECE/MP.WAT/WG.2/2022/INF.3)

Niokhor Ndour
Sénégal, Directeur de département
Ministère de l'eau et de l'assainissement



Ébauche de la nouvelle publication sur les *Bonnes pratiques et enseignements tirés des échanges de données transfrontières*

(ECE/MP.WAT/WG.1/2022/INF.3-ECE/MP.WAT/WG.2/2022/INF.3)



Contexte de la publication :

- Lors de sa 9^e session (Genève, 29 septembre - 1^{er} octobre 2021), la Réunion des Parties a chargé le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de recueillir les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'échange de données transfrontières et de les synthétiser dans une publication.
- L'ébauche de la nouvelle publication a été préparée par le secrétariat avec la contribution des Parties chefs de file. Il comprend un document-type pour la soumission des exemples.
- Le projet de publication a fait l'objet de discussions lors de la Réunion d'experts sur la surveillance, l'évaluation et l'échange de données (13 et 14 avril 2022).



Ébauche de la nouvelle publication sur les *Bonnes pratiques et enseignements tirés des échanges de données transfrontières*



Structure proposée pour la nouvelle publication :

1. Introduction
2. Mise en place de l'échange de données
3. Types de données et d'informations échangées
4. Harmonisation et assurance qualité
5. Gestion, traitement et échange de données
6. Rapports et utilisation des données
7. Impacts et avantages



Ébauche de la nouvelle publication sur les *Bonnes pratiques et enseignements tirés des échanges de données transfrontières*



Objectif de la nouvelle publication :

1. Recueil de bonnes pratiques et d'études de cas faisant référence aux bonnes pratiques en matière d'échange de données et d'informations ;
2. Le contenu et l'expérience seront tirés de diverses sources, notamment des rapports établis dans le cadre de la Convention sur l'eau et de l'indicateur 6.5.2 des ODD, des projets ou autres travaux menés dans le cadre de la Convention sur l'eau, et des ateliers et autres réunions organisés dans le cadre du programme de travail de la Convention pour 2022-2024 ;
3. L'objectif de ces études de cas est de tirer des enseignements d'exemples concrets, notamment des difficultés et des défis auxquels les pays sont confrontés et des bonnes solutions et modes d'organisation que les pays et les organes communs ont trouvés utiles ;
4. Des exemples en cours (incomplets ou inachevés) peuvent être soumis, et pas seulement des exemples de réussite.



Document-type pour la soumission des études de cas

Nom du/des bassin(s) pour lequel/lesquels l'échange de données a lieu/nom du cas	
Pays riverains :	<i>Quels sont les pays riverains traversés par le(s) bassin(s) ?</i>
Institution(s) responsable(s) :	<i>Quelle(s) institution(s) est (sont) responsable(s) de l'échange de données ? Il peut s'agir d'un organe commun ou d'instituts nationaux respectifs responsables de la collecte de données.</i>
Mandat pour l'échange de données :	<i>Existe-t-il un accord entre les pays riverains concernant l'échange de données et quel est le mandat de l'institution ou des institutions responsable(s) ? Il peut également s'agir d'un accord informel.</i>
Arrangements financiers :	<i>Comment l'échange de données et d'informations est-il financé ?</i>
Types de données et d'informations échangées :	<p><i>Quels sont les types de données et d'informations échangées ? L'échange de données peut porter sur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>a) les données de surveillance de l'état environnemental des eaux transfrontières ;</i> <i>b) des informations sur la meilleure technologie disponible ;</i> <i>c) les résultats pertinents de la recherche et du développement ;</i> <i>d) les données relatives aux émissions de polluants et aux eaux usées ;</i> <i>e) les mesures prises ou prévues ;</i> <i>f) les autorisations ou dispositions réglementaires concernant les eaux usées ;</i> <i>g) les réglementations nationales ;</i> <i>h) des situations critiques (par exemple, inondations ou sécheresses émergentes, déversements accidentels).</i>
Harmonisation et assurance qualité :	<i>Quelles sont les mesures en place pour assurer la comparabilité et la qualité des données (métadonnées, dictionnaire de données, etc.) ?</i>
Forme de l'échange :	<i>Sous quelle forme les données sont-elles échangées (par exemple, papier/rapport, fichier de données, accès en ligne, transmission directe, mise à disposition d'un service de l'information, etc.) ?</i>
Fréquence de l'échange :	<i>À quelle fréquence les données sont-elles échangées (peut-être différente selon le type de données) ?</i>
Stockage des données	<p><i>Les données sont-elles stockées dans une base de données commune ou dans des bases de données nationales ?</i></p> <p><i>Les bases de données sont-elles accessibles et ouvertes au public (les données/produits sont-ils facilement trouvables, accessibles, interopérables et réutilisables (FAIR)) ?</i></p>
Établissement de rapports et utilisation des informations :	<p><i>Existe-t-il des rapports conjoints ? À quelle fréquence ?</i></p> <p><i>Les décideurs sont-ils informés ? Le cas échéant, comment ?</i></p> <p><i>Le public est-il informé/les informations sont-elles accessibles au public ? Le cas échéant, comment ?</i></p>
Principales difficultés et défis :	<i>Quelles sont les principales difficultés et les défis rencontrés dans l'échange de données et d'informations ?</i>
Impacts de l'échange de données et d'informations :	<i>Quelles sont les conséquences de l'échange de données et d'informations ? (Elles peuvent être sociales, économiques, environnementales, au niveau des politiques)</i>
Informations complémentaires :	<i>Toute autre information</i>





Prochaines étapes

en vue de la préparation de la nouvelle publication sur les *Bonnes pratiques et enseignements tirés des échanges de données transfrontières*



Activité	Responsable	Échéance
Lancement de l'appel aux exemples de bonnes pratiques (à l'aide du document-type décrit dans l'ébauche)	Les études de cas seront soumises par courriel suite à une invitation du Secrétariat	Les pays et les organisations soumettent leurs études de cas conformément au document-type avant le 31 octobre 2022
Ateliers régionaux pour recueillir les bonnes pratiques	Secrétariat et Parties chefs de file	De l'automne 2022 au printemps 2023
Élaboration de la publication	Secrétariat et Parties chefs de file	Printemps-été 2023
Présentation et examen de la première version de la publication	Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation	Octobre 2023
Soumission de commentaires écrits au secrétariat	Parties, non-Parties et partenaires	Fin 2023
Parachèvement du texte	Secrétariat et Parties chefs de file	
Publication prête	Secrétariat et Parties chefs de file	Réunion des Parties en 2024



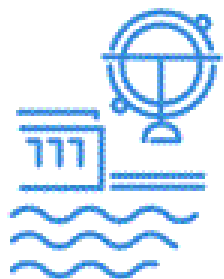
Questions abordées



Ébauche de la nouvelle publication sur les *Bonnes pratiques et enseignements tirés des échanges de données transfrontières*

- Avez-vous des commentaires sur l'ébauche de la publication sur les *Bonnes pratiques et enseignements tirés des échanges de données transfrontières* ?
- Avez-vous des commentaires sur le document-type servant à la présentation des études de cas ?
- Souhaitez-vous soumettre une étude de cas de votre bassin susceptible de présenter un intérêt pour la publication ?
- Êtes-vous intéressé par l'organisation d'un atelier régional dans votre pays/bassin afin de recueillir des enseignements tirés et des bonnes pratiques en matière d'échange de données transfrontières ?

Merci



Courriel : anna-stiina.heiskanen@syke.fi
niokhor.ndour@eau-assainissement.gouv.sn sara.datturi@un.org

Secrétariat : water.convention@un.org



Pour plus d'informations : <https://unece.org/environment-policy/water/monitoring-assessment-and-information-sharing-transboundary-basins>



Twitter : [@UNECE_Water](https://twitter.com/UNECE_Water)



Facebook : [@UNECEWater](https://www.facebook.com/UNECEWater)



LinkedIn : [@UNECEWater](https://www.linkedin.com/company/UNECEWater)

